

AMI: Accompagner, valoriser et disséminer les bonnes pratiques pour un numérique inclusif en Occitanie

OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

L'AMI « Accompagner, valoriser et disséminer les bonnes pratiques pour un numérique inclusif des collectivités publiques d'Occitanie » a pour objectif de faire connaître, d'appuyer stratégiquement et de favoriser l'appropriation d'initiatives exemplaires et innovantes portées par les collectivités publiques et/ou en QPV dans le champ de l'inclusion numérique.

Pour cela, le Hub RhinOcc mettra à disposition son équipe et ses moyens auprès des lauréats. L'enjeu de l'AMI est favoriser la structuration et l'outillage des structures portant des dispositifs d'inclusion numérique. Le Hub RhinOcc souhaite en effet faire bénéficier de son expertise à trois projets en Occitanie à compter de septembre 2022 : deux pour étudier, valoriser et disséminer des projets portés par des collectivités publiques ; un pour un accompagnement en QPV en apportant un appui opérationnel ciblé.

PRÉSENTATION DU HUB RHINOCC

Le Réseau et Hub pour l'Inclusion Numérique en Occitanie, RhinOcc est un dispositif d'appui des acteurs sur les démarches d'inclusion numérique porté par l'association La Mêlée, déployé et animé avec ses partenaires. Le Hub RhinOcc a été créé en 2019.

Il s'agit de l'un des 11 premiers Hubs pour un numérique inclusif en France, impulsé par la Banque des Territoires en partenariat avec le Programme Société Numérique de l'ANCT, dans le cadre de la Stratégie Nationale pour un numérique inclusif du Secrétariat d'État au Numérique.

Depuis janvier 2022, RhinOcc opère sur les 13 départements de l'Occitanie. Parmi ses missions, le Hub accompagne les acteurs et les projets en faveur de l'inclusion numérique en Occitanie.

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ DANS LE CADRE DE CET AMI

RhinOcc s'engage à sélectionner et accompagner 3 projets en Occitanie. Cela pourra se traduire par plusieurs actions :

- La mise à disposition de ressources utiles, l'intégration à l'écosystème RhinOcc, la mise en relation avec des acteurs stratégiques, le partage de bonnes pratiques ;
- Un accompagnement stratégique dans le développement et le déploiement du projet ;
- Des interventions au sein de la structure ;
- La recherche de financements
- Une valorisation et communication du projet via le Hub RhinOcc;

RhinOcc ne proposera pas d'accompagnement financier sur cet AMI. En revanche, le Hub peut aider les lauréats à trouver des sources de financement ou les accompagner dans la rédaction de demandes de subventions particulières.

QUI PEUT CANDIDATER?

L'AMI, concernant l'étude, la valorisation et la dissémination de deux projets, est ouvert aux acteurs publics présents en Occitanie sur les départements suivants : 09, 34, 48, 46, 12, 30, 66, 81, 82. Les porteurs de projets candidats peuvent présenter des projets existants (qui ont besoin de consolidation pour passer à l'échelle).

Concernant l'accompagnement ciblé d'un projet en QPV, il pourra être porté par un acteur tiers, en impliquant un acteur public, situé sur l'un des 13 départements de la région. Les porteurs de projets candidats peuvent présenter des projets existants (qui ont besoin de consolidation pour passer à l'échelle) ou de nouveaux projets.

Le projet peut adresser une cible ou un sujet en particulier et doit permettre de favoriser l'apprentissage du numérique et/ou de développer les usages.

CALENDRIER

Les candidatures pour cet Appel à manifestation d'intérêt sont ouvertes jusqu'au 2 septembre 2022. Les lauréats seront annoncés lors du Numérique en Commun[s] Occitanie 2022, organisé le 4 octobre en ligne et à Toulouse.

L'accompagnement des projets lauréats sera effectif dès l'annonce officielle et pour une durée de 12 mois.

Modalité de candidature :

Merci d'envoyer votre dossier avant le 2 septembre 2022 par mail à l'adresse suivante : a.pepin@lamelee.com





